

Extrait d'acte de naissance

Désigner un responsable unique en cas de chèque sans provision sur compte joint ou indivis

Lettre type

Mis à jour le 10 juillet 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet d'identifier un cotitulaire comme seule personne susceptible de faire l'objet d'un interdit bancaire général, en cas de chèque sans provision sur un compte collectif. Il faut remplacer dans le modèle de lettre "compte joint" par "compte indivis" si nécessaire. Le courrier est à envoyer à sa banque via une lettre recommandée avec accusé de réception.

Indiquez vos nom et prénom, adresse et numéro de compte joint.

À lieu, le date

Objet : Désignation d'un responsable en cas d'incident de paiement

Madame, Monsieur,

Nous sommes cotitulaires du compte joint référencé ci-dessus.

Veillez noter que, d'un commun accord et comme le permet l'article L131-80 du Code monétaire et financier, nous décidons de désigner l'un d'entre nous c'est-à-dire *nom et prénom de la personne désignée* .comme responsable unique en cas d'émissions de chèque sans provision qui surviendrait sur notre compte joint.

Nom et prénom de la personne désignée sera donc désormais seul(e) interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes si un tel incident survenait.

Cordialement,

Signature de chaque cotitulaire du compte joint.



Mairie

de Nargis

1, rue de la Mairie

45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=R20791>